

BELLITAS désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au **15 Chemin de la Crabe 31300 TOULOUSE**.

Article 1 - Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) et conditions générales d'utilisation (CGU) s'appliquent à toutes les offres relatives à des prestations de formation.

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du bénéficiaire aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le bénéficiaire ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de **Bellitas** prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que **Bellitas** ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Les présentes CGV peuvent être amenées à évoluer. La version applicable la plus à jour est celle disponible sur le site **www.bellitas.fr** à la date de la commande. Le bénéficiaire se porte fort du respect des présentes CGV. Le bénéficiaire reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de **Bellitas**, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins. Ces CGV concernent les formations présentielle. Les formations présentielles sont réalisées dans les locaux de l'Organisme de formation.

Les formations concernées s'entendent des formations proposées aux catalogues et sur le site Internet de l'Organisme de formation.

Les présentes ont pour objet l'encadrement juridique des modalités de mise à disposition du site et des services par **Bellitas** et de définir les conditions d'accès et d'utilisation des services par « l'Utilisateur ».

Bellitas se réserve le droit de mettre à jour et de changer les CGU à tout moment et sans notification préalable. Cette modification ne vaut que pour l'avenir, et s'applique à toute nouvelle caractéristique du Site. La poursuite de la navigation par l'Utilisateur sur le Site emporte acceptation de la nouvelle version des CGU.

Les présentes CGV/CGU sont accessibles sur le site à la rubrique «**CGV/CGU**».

Article 2 – Commande

Toute commande de formation suppose que le bénéficiaire accepte le contenu du stage décrit dans la proposition de collaboration (pédagogique et financière) dont le bénéficiaire possède un exemplaire. La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par **Bellitas** à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification n'ouvre droit à indemnité au profit du bénéficiaire.

Article 3 – Pré-requis

Bellitas spécifie dans ses programmes les connaissances initiales requises (pré-requis) pour suivre chacune de ses formations dans des conditions optimales.

Article 4 – Prestations de services

Bellitas réalise des prestations de **formation en présentiel et en classe virtuelle**. Pour les besoins de l'exécution des formations, **Bellitas** est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence. Dans ce cas, le bénéficiaire ne dispose d'aucun droit sur les outils utilisés mais d'une simple mise à disposition pour les besoins et le temps nécessaire à la formation. Les durées des formations sont précisées sur le site Internet et sur les documents de communication de **Bellitas**.

Les participants des formations réalisées dans le centre de formation de **Bellitas** sont tenus de respecter le règlement intérieur du centre.

Bellitas se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants, sans impacter la structure, les objectifs et compétences évaluables.

Article 5 - Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros. Tout stage commencé est dû dans sa totalité.

Le règlement des factures peut s'effectuer par chèque ou par virement bancaire

Les factures sont payables avant la date de début de formation, net et sans escompte sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit :

- des intérêts de retard de paiement au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal,
- l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Par ailleurs, conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout règlement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

5.1 – Tarifs

Les prix sont modifiables à tout moment par **Bellitas** sans préavis.

Chaque demande spécifique fait l'objet d'un devis de la part de **Bellitas** adressé au client et implique l'acceptation des Conditions Générales de Vente. La durée de validité de nos prix est de 3 mois à compter de la date indiquée sur le devis.

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le devis ou la convention de formation. Ils sont notés en hors taxe, **Bellitas** est assujetti à la TVA.

Article 6 - Prise en charge

En cas de prise en charge du paiement par un organisme collecteur, il appartient au bénéficiaire :

- De faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- De l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur sa commande en y indiquant les coordonnées complètes de l'organisme collecteur ;
- De transmettre l'accord de prise en charge avant la date de formation ;
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si **Bellitas** n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le bénéficiaire sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Si l'organisme collecteur ne prend en charge que partiellement le prix de la formation, le reliquat sera facturé au bénéficiaire.

En cas de non-paiement par l'organisme collecteur des frais de formation, le bénéficiaire sera redevable de l'intégralité du prix de la formation et sera facturé du montant correspondant éventuellement majoré de pénalités de retard.

Article 7 – Convention de formation

Nos factures font office de convention de formation simplifiée. Néanmoins, une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande.

Article 8 – Convocation et certificat de réalisation

Bellitas ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation par le bénéficiaire, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de son inscription à la formation.

Un mail de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation sera adressée au participant. **Bellitas** ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation.

Les certificats de réalisation et attestation de formation sont envoyés par mail à l'entreprise dès la de formation. L'entreprise s'engage à conserver les certificats de formation comme preuve de réalisation de la formation et de fournir l'attestation de formation au participant (aucun duplicata ne sera fourni). Les feuilles d'émargement seront adressées au client (entreprises, organismes tiers) après chaque formation sauf avis contraire du prescripteur.

Article 9 – Supports de formation

Les stagiaires des formations dispensées par **Bellitas** ne doivent ni modifier, ni diffuser, ni céder à un tiers, même à titre gratuit, les supports de formation quelle qu'en soit la forme (papier, numérique...).

Article 10 – Annulation, absence, report d'inscription

Toute demande d'annulation par la pharmacie et/ou le participant doit être notifiée par écrit à BELLITAS FORMATION.

Condition de remboursement :

- ***si annulation avant J-15 : remboursement total**
- ***si annulation entre J-15 et J-5 : remboursement à 50%**
- ***si annulation après j-5 : pas de remboursement**
- Les montants versés par le client au titre de dédommagement ne pourront pas être imputé par l'entreprise sur son obligation définie à l'article L6331-1 du Code du Travail ni faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un OPCA.

Article 11 – Annulation d'un stage

Bellitas se réserve le droit d'annuler ou de reporter une Formation, notamment lorsque le nombre de participants à cette formation est jugé pédagogiquement inapproprié, et d'en informer le bénéficiaire au plus tard 7 jours calendaires avant la date de la formation. **Bellitas** n'est tenu à aucune indemnité d'aucune sorte.

Bellitas se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais.

Lorsque le report de la formation à une date ultérieure n'est pas possible et qu'aucune autre session n'est programmée, **Bellitas** procède au remboursement de la totalité du prix, éventuellement remis, de la formation à l'exclusion de tout autre coût.

Si l'annulation intervient, sans report possible ni session ultérieure, à moins de 7 jours de la formation, **Bellitas** s'engage à rembourser en sus, sur présentation des justificatifs, les frais de transport du bénéficiaire qui n'aurait pu obtenir de remboursement direct de son transporteur.

Bellitas peut être contraint d'annuler une formation pour cas de force majeure (Cf., tel que définis par le Code civil, et s'engage à organiser une nouvelle session de formation dans les meilleurs délais. Sont aussi considéré comme ayant le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transport (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne...) que le personnel de **Bellitas** peut être amené à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation.

Article 12 – Propriété intellectuelle

Le bénéficiaire s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L.335-2 et suivant du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. La responsabilité du bénéficiaire serait engagée si un usage non autorisé était fait des logiciels ou support de stage.

Pour chaque formation, **Bellitas** s'engage à fournir un devis au Bénéficiaire. Ce dernier est tenu de retourner à l'organisme un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Un certificat de réalisation est remis ou envoyé en fin de formation à l'entreprise du bénéficiaire.

Article 13 – Limitations de responsabilité de Bellitas

La responsabilité de **Bellitas** ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou toute cause étrangère à **Bellitas**. Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de **Bellitas** est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le bénéficiaire. La responsabilité de **Bellitas** est plafonnée au montant du prix payé par le bénéficiaire au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité de **Bellitas** ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et la réputation.

Article 14 – Force majeure

Bellitas ne pourra être tenue responsable à l'égard du bénéficiaire en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à **Bellitas**, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de **Bellitas**.

Article 15 - Informatique et libertés

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION mises à jour mai 2023

Les informations à caractère personnel communiquées par le bénéficiaire à **Bellitas** sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Article 16 - Les mentions légales

L'édition et la direction de la publication du site Bellitas

ARTICLE 17 - Accès au site

Le site **Bellitas** permet à l'utilisateur un accès gratuit aux services suivants :

Le site internet propose les services suivants :

Présentation de **Bellitas**, de ses principes, de ses formateurs.

Fournir des informations sur les formations dispensées par **Bellitas**.

Un fil d'actualités.

Le site est accessible gratuitement en tout lieu à tout Utilisateur ayant un accès à Internet. Tous les frais supportés par l'utilisateur pour accéder au service (matériel informatique, logiciels, connexion Internet, etc.) sont à sa charge.

Le site est exempté de déclaration à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) dans la mesure où il ne collecte aucune donnée concernant les Utilisateurs.

ARTICLE 19 - Propriété intellectuelle

Les marques, logos, signes ainsi que tous les contenus du site (textes, images, son...) font l'objet d'une protection par le Code de la propriété intellectuelle et plus particulièrement par le droit d'auteur.

La marque **Bellitas** est une marque déposée par la dirigeante Bapst stephanie. Toute représentation et/ou reproduction et/ou exploitation partielle ou totale de cette marque, de quelque nature que ce soit, est totalement prohibée.

L'utilisateur doit solliciter l'autorisation préalable du site pour toute reproduction, publication, copie des différents contenus. Il s'engage à une utilisation des contenus du site dans un cadre strictement privé, toute utilisation à des fins commerciales et publicitaires est strictement interdite.

Toute représentation totale ou partielle de ce site par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse de l'exploitant du site Internet constituerait une contrefaçon sanctionnée par l'article L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Il est rappelé conformément à l'article L122-5 du Code de propriété intellectuelle que l'utilisateur qui reproduit, copie ou publie le contenu protégé doit citer l'auteur et sa source.

ARTICLE 20 – Publicité

Bellitas est autorisée (sauf avis contraire du stagiaire) à citer à titre de référence le nom de ses clients et la nature de la prestation réalisée.

ARTICLE 21 - Responsabilité

Les sources des informations diffusées sur le site **Bellitas** sont réputées fiables mais le site ne garantit pas qu'il soit exempt de défauts, d'erreurs ou d'omissions.

Les informations communiquées sont présentées à titre indicatif et général sans valeur contractuelle. Malgré des mises à jour régulières, le site **Bellitas** ne peut être tenu responsable de la modification des dispositions administratives et juridiques survenant après la publication. De même, le site ne peut être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans ce site.

Le site **Bellitas** ne peut être tenu responsable d'éventuels virus qui pourraient infecter l'ordinateur ou tout matériel informatique de l'Internaute, suite à une utilisation, à l'accès, ou au téléchargement provenant de ce site.

Les programmes des formations sont recensés sur le Site. Ces programmes sont prévisionnels : il peut y avoir des modifications de dernière minute, aussi bien sur le contenu des interventions que le profil des intervenants. Ils sont détaillés par fiches thématiques dans les catalogues des formations, précisant également les modalités de suivi et les types d'évaluation.

La responsabilité du site ne peut être engagée en cas de force majeure ou du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers.

ARTICLE 22 - Liens hypertextes

Le site peut contenir des liens hypertextes vers d'autres sites web qui ne sont pas gérés par **Bellitas** décline ainsi toute responsabilité quant aux contenus qu'il est possible de trouver sur ces sites.

L'éditeur autorise la mise en place de liens hypertextes vers toutes page ou document de son site sous réserve que la mise en place de ces liens ne soit pas réalisée à des fins commerciales ou publicitaires.

En effet, **Bellitas** se réserve le droit de faire supprimer à tout moment un lien hypertexte pointant vers son site, s'il estime le site non conforme à sa politique éditoriale.

ARTICLE 22 - Protection des données à caractère personnel

Bellitas s'engage à respecter le droit applicable en France relatif à la protection des données à caractère personnel et de la vie privée, i.e. la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés telle que modifiée par la loi du 20 juin 2018 et complétée par son décret d'application du 1er août 2018, ainsi qu'au Règlement n°2016-679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

En conséquence, **Bellitas** s'engage à respecter ces principes et obligations selon les conditions exposées dans la Politique de confidentialité dédiée à ces questions. Les Utilisateurs sont invités à s'y référer, notamment pour faire exercice de leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression.

ARTICLE 23 - Newsletter & Formulaire contact

D'une façon générale, les Utilisateurs peuvent visiter le Site sans avoir à renseigner d'informations ou de données à caractère personnel. Toutefois, dans le cas de l'inscription à la « Newsletter », des demandes via le formulaire de « Contact », des demandes d'inscriptions aux formations, l'Utilisateur doit fournir des informations pouvant être qualifiées de données à caractère personnel, comme l'adresse de courriel. Les conditions de la Politique de confidentialité de **Bellitas** sont alors applicables, notamment pour l'exercice par les Utilisateurs de leurs droits. En cas d'abonnement à la newsletter, les Utilisateurs peuvent demander à ne plus la recevoir soit en y faisant opposition selon les conditions de la politique de confidentialité, soit en suivant les instructions figurant en fin de chacun de ces messages, lorsque les Visiteurs les reçoivent.

ARTICLE 24 – Cookies

L'Utilisateur est informé que lors de ses visites sur le site, un cookie peut s'installer automatiquement sur son logiciel de navigation.

Les cookies sont de petits fichiers stockés temporairement sur le disque dur de l'ordinateur de l'Utilisateur par votre navigateur et qui sont nécessaires à l'utilisation du site **Bellitas**. Les cookies ne contiennent pas d'information personnelle et ne peuvent pas être utilisés pour identifier quelqu'un. Un cookie contient un identifiant unique, généré aléatoirement et donc anonyme. Certains cookies expirent à la fin de la visite de l'Utilisateur, d'autres restent.

L'information contenue dans les cookies est utilisée pour améliorer le site **Bellitas**.

En naviguant sur le site, L'Utilisateur les accepte.

L'Utilisateur pourra désactiver ces cookies par l'intermédiaire des paramètres figurant au sein de son logiciel de navigation.

Article 25 - Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes CGV/CGU sont encadrées par la loi française. Tout différend né de la formation, l'interprétation, l'exécution ou la cessation des CGV/CGU pour quelque cause que ce soit fera l'objet d'une tentative de conciliation entre les parties. À DÉFAUT DE CONCILIATION, TOUT DIFFÉREND ENTRE LES PARTIES NÉ DE LA FORMATION, L'INTERPRÉTATION, L'EXÉCUTION, LA CESSATION OU LA RÉSILIATION DES CGU SERA PORTÉ DEVANT LE TRIBUNAL COMPÉTENT DE PARIS, MÊME EN CAS DE PLURALITÉ DE DÉFENDEURS OU D'APPEL EN GARANTIE.